ralement considérés comme sérieux, puisqu'on leur confie des affaires très importantes. Qui sait s'ils n'avaient pas là un mandat de leurs patrons ? Quant aux *marchands de blousses* et de *déchets*, il n'est qu'équitable de faire remarquer que certains l'emportent, par l'importance de leurs affaires, sur de nombreux commerçants en laine peignée.

Descendre dans de pareils détails est mesquin. Il suffisait de demander l'exclusion des gens notoirement contraires au terme, ou bien il fallait confier le vote aux patrons seuls.

On sait fort bien que, dans ces assemblées, certains individus sont toujours disposés à bavarder plus ou moins charitablement ; c'est pourquoi les votants se déclarent timidement.

Si une opposition s'était produite, la réunion aurait pu s'arrêter à d'autres résolutions, sans cesser d'agir honnêtement.

Chose monstrueuse! Le négociant en question assure qu'un employé dont le chef fait partie de la Caisse de Liquidation a voté contre le terme !... Et bien, cela prouve simplement que le patron et l'employé sont deux hommes libres. Est-ce qu'un employé n'a pas ses convictions personnelles et sa liberté de conscience? Va-t-on restreindre le suffrage universel, parce que le terme s'en va ?

Quant au reste, nous attendrons que les évènements les plus prochains montrent de quel côté se trouve la vérité.

***

Un auditeur impartial de la réunion écrit aussi au *Journal de Roubaix* :

1° Que cette réunion se composait de 150 personnes dont une douzaine de négociants en laines peignées, quelques négociants en blousses et déchets, et, en grande majorité de *courtiers marrons* et d'employés.

Ces deux correspondants ne sont pas d'accord sur le nombre des commerçants réunis. Comme l'auditeur en question se targue d'impartialité, nous lui donnons acte de l'exagération du premier réclamant, qui évalue le nombre des commerçants présents à 250. Jolie statistique!

Ce que nous ne pouvons comprendre, c'est ce nombre d'agents dits *courtiers marrons*, à qui l'on a enlevé leurs affaires et qui ont l'inconvenance de se plaindre. Le gouvernement fera bien de décrêter que, dans nos rivières, le brochet seul aura désormais le droit d'exister. Plus de fretin ! Place aux gros !... Nous souhaitons, aux brochets du terme, qu'on n'introduise pas dans nos fleuves des requins de belle taille ..

Décidément, l'impartialité est une belle chose. Elle montre comment on considère les employés, à qui l'on ne demande même pas ce qu'ils font là. Il serait curieux de les voir exclure d'une réunion composée de *commerçants*.

***

2° *L'auditeur impartial* dit que l'assemblée consultée a voté, par 35 voix seulement, la suppression du marché à terme ; le *négociant* de tout à l'heure écrit que les mains levées ont permis au président de compter 11 *voix*.

Bien sûr que les *courtiers marrons* et les *employés de maisons* se sont abstenus. C'est ainsi qu'ils auront cru devoir affirmer leur droit d'assister à cette réunion.

Peut-être saurons-nous un jour comment on écrit l'histoire. En attendant, les auteurs diffèrent d'opinion.

***

L'auditeur impartial parle des *négociants notoirement connus comme partisans du terme. Ils ne se sont pas donné la peine de lever la main !* Quelle force d'âme !... Et l'on parlait d'enterrer l'objet de leur affection ! Nous aurions voulu entendre des discours sur la nécessité du terme et sur les services rendus par le terme à la France en général, et à Roubaix-Tourcoing en particulier. C'était pour eux le moment de se montrer; ils se sont dissimulés.

***

L'auditeur impartial dit ceci :

« La quantité de peigné Buenos-Ayres acceptée à l'expertise est d'une moyenne de 5 à 6 millions de kilogs par an ; les conditionnements de Roubaix et de Tourcoing accusent chaque année environ 56 millions de kilogs de laines peignées: ce grand mangeur n'en absorbe donc qu'un bon dixième. Il n'est pas juste de le rendre responsable de toute la surproduction. »

Nous avouons que ces chiffres nous surprennent étrangement. Le terme ne s'exerce pas sur 5 à 6 millions de kilogs, mais sur beaucoup plus. Nous avons eu récemment des journées de ventes de 3 à 400.000 kilogs.

Il ne faut pas laisser se produire de pareilles erreurs. L'impartialité vraie exige des chiffres vrais. Qu'on nous les donne !

***

Ce même écrivain parle de spéculation à propos d'achats sur les lieux de production, et il assimile cette opération au jeu du terme !

Nous ne nous arrêterons pas à cet argument, puisque nous demandons la suppression du terme afin d'encourager les achats raisonnables de matière brute.

***

Ces deux lettres ne prouvent qu'une chose, c'est que ceux qui condamnent le terme se prononcent ouvertement pour sa suppression.

Soyez certains que, parmi les personnes présentes, les trois quarts pensaient la même chose. Elles étaient tenues à la prudence. Dans le Nord, on observe certains mouvements d'une façon qui n'est pas toujours impartiale.

II

La *commission*, en date du 28 décembre, fait connaître par l'organe du *Journal de Roubaix*, la réponse à opposer à M. E. Delahousse :

1° Le terme n'a servi que la spéculation quand il marquait 7 fr. et que le disponible — marchand n'était qu'à des chiffres inférieurs. « La fabrique a précisément, à cette époque, abandonné le Buenos-Ayres pour se rejeter sur des genres non admis au terme ». — « Cette hausse anormale est incontestablement l'origine de ce jeu effréné qui depuis lors n'a fait que croître et ruiner le pays. A partir de ce moment, il a été impossible au producteur d'établir du peigné au prix du terme, et ceux qui avaient du stock n'ont jamais trouvé la possibilité de l'écouler si ce n'est avec une perte sensible, toujours à cause de la cote du terme ».

Tout cela est parfaitement exact. Le découragement des détenteurs est l'histoire la plus triste et la plus uniforme qu'on puisse imaginer. L'habileté et les connaissances techniques n'ont servi à rien; la fortune fondait dans les mains de ceux qui l'avaient possédée. Est-il chagrin plus grand que celui-là ?

Réagissez donc, vous homme honnête et calme, contre les braillards du jeu qui, si on les croit, voient tout en beau ! Opposez donc votre prix coûtant à ceux qui, pour gagner 40 fr., vous embarrassent d'une filière sur laquelle, en 15 jours, on a pu perdre 2.500 francs !... Plaignez-vous donc de votre mine, quand les heureux du terme sont florès ! ..

***

Nous ne rééditerons pas ce que nous avons écrit du coton et de l'Angleterre. *On fait fortune à Bradford et l'on va se ruiner à Liverpool, la ville de la spéculation*, dit l'adage.

Le commerce de laine n'acceptera jamais le régime du terme. S'il règne un instant, ce sera un règne néfaste. Tous ceux qui pratiquent ces affaires savent pourquoi

On le sait si bien que, si les quatre plus grands joueurs sombraient demain, ceux qui les soutiennent aujourd'hui encore s'écrieraient : — Cela devait arriver !

Les partisans du terme, puisqu'il est prouvé qu'il y en a au moins trois, ferment les yeux à la lumière.

***

La commission retourne triomphalement l'argument de l'*auditeur impartial* :

« Sur toutes les opérations inscrites à la Caisse de Liquidation, soit 50.655.000 kilogs, pour les 11 premiers mois de l'année, 5 millions de kilogs seulement, soit 10 0[0 du tout, ont été expertisés. »

Oui, il y a eu des opérations fictives et désastreuses pour le plus grand nombre.

Mais qu'a encaissé de bénéfice la *Caisse de Liquidation ?*

Quel bénéfice ont fait les courtiers ?

Quel profit ont récolté les baissiers ?

Et quel désastre a subi la fortune publique ?

Voilà ce qu'il faut voir, avant de se déclarer admirateur du terme.

***

La commission dit justement :

1° Les ventes à découvert ont faussé la situation ;

2° On a fait croire à un stock considérable en multipliant ces opérations du jeu;

3° On a empêché le relèvement des prix ;

4° Les peignages produisent peu et les cours restent les mêmes, Les négociants qui ont pu liquider leur stock ne se sentent nulle envie de se couvrir de matière première ;

5° Les liquidations forcées jettent le désordre dans toutes les opérations lainières.

6° L'étranger, producteur de laine et consommateur de peigné, cherche à exploiter la situation qui nous est faite.

7° Les éleveurs ont-ils le moyen de conserver indéfiniment leurs laines? Que nous réserve l'avenir? Jusqu'ici c'est l'acheteur du produit brut qui a souffert.

8° Les sommes perdues cette année ébranlent le crédit des places de Roubaix et de Tourcoing, ce qui n'empêche pas M. E. Delahousse de chanter les louanges du terme.

***

Chose des plus graves à noter, la Commission termine ainsi sa protestation:

— « Dans presque tous les sinistres nombreux que nous avons éprouvés depuis quelque temps, nous remarquons que les pertes subies au terme ont poussé les intéressés à acheter de la laine à crédit, à la warranter pour faire leurs marges et à faire ainsi subir, aux créanciers honnêtes, les pertes énormes de leur jeu. »

Voici une histoire récente.

Un individu reprend une filature à vieux matériel, un sabot... comme on dit. C'est un comble encore possible en France. Cet individu n'a pas le sou (autre comble !) mais il possède, comme ami (un vrai !) un commissionnaire en laine qui lui procure un vendeur de peigné; quelque chose comme 20,000 kilogs à 90 jours. Ce filateur réalise immédiatement cette affaire et dépose 80,000 francs chez un banquier.

— Un homme qui agit ainsi, se dit le financier, doit être doublé de billets de banque.

Au bout de quelque temps, ce banquier accorda à ce filateur un découvert de 50.000 fr.

De là, une multitude d'affaires entre les deux complices, le filateur et le courtier, mais aussi une double culbute scandaleuse causant quelques centaines de mille francs de pertes.

D'abord, on a parlé des épreuves du commerce ! Enfin, on a vu que, grâce à certaines facilités, ces gens avaient pu acheter, non pour fabriquer mais pour revendre toujours et encore. C'est ce que l'on appelle faire un trou pour en boucher un autre.

Que les partisans du terme inscrivent cette histoire au crédit du terme et qu'ils se disent ceci :

— La conséquence des opérations à terme sera la suppression du crédit accordé aux acheteurs.

La déconfiture de Peltzer frères, à Anvers, a fait supprimer les vingt jours accordés aux acheteurs. Entre le jour de l'achat et le jour de l'échéance de la facture, ces braves gens avaient pu laver cette affaire et peut être en traiter une autre; en tout cas, ils s'étaient procuré de l'argent M. Louis Lemme, le vendeur dont la facture resta impayée, obtint immédiatement la condition expresse du paiement au comptant. Tout le commerce dut s'y soumettre.

Forcément, cette condition va s'imposer partout. Si c'est une gêne, c'est encore au marché à terme qu'on en sera redevable. Il n'est pas possible d'admettre qu'on achète du brut à Londres, payable avant l'enlèvement de la marchandise, et que l'on coure des chances immenses sur la matière fabriquée.

Les excès hâteront la solution. Si le terme disparaît vite, certains évènements regrettables nous seront peut être épargnés.

ÉMILE LEFEBVRE.

Revue hebdomadaire télégraphique du coton

New-York, 1er janvier.— La disposition de notre marché au coton est encore celle des jours fériés et hier et aujourd'hui notre bourse est fermée.

Depuis notre dernière revue, les prix se sont légèrement raffermis et notre marché a de nouveau éprouvé une petite disposition à la hausse. Les circonstances sont favorables à cet effet, car le froid ainsi que les jours fériés, ont effectué une diminution des mouvements cotonniers et si tel est le fait chaque année, par suite des mêmes causes, les haussiers paraissent chaque fois en être agréablement surpris.

Naturellement, ils attribuent cela à toutes sortes de motifs, mais nullement à la cause réelle; ils ne réussissent pas toujours à amener une hausse étendue, mais les principaux faiseurs trouvent cependant toujours moyen d'endosser à des gens crédules une grande partie de leur marchandise à des prix élevés. Certes il y a des haussiers sincères et il leur importe peu de voir en ce moment les prix monter. Ceux-ci ne montrent d'intérêt que pour les termes éloignés et se disent qu'si le coton n'augmente pas sensiblement de valeur d'ici au moment des nouvelles plantations, la culture, dans beaucoup de régions, ne rapportera pas de quoi rémunérer de la peine qu'elle donnera.

On dit que la demande pour les engrais artificiels est inférieure jusqu'à présent, de 40 0[0 à celle de l'année dernière, mais cela ne signifie pas grand'chose pour le moment. On fait aussi courir le bruit que beaucoup d'économes achètent en ce moment du coton pour livraison aux termes éloignés, parce qu'ils auraient l'intention de laisser reposer leurs champs, mais néanmoins, ils voudraient participer aux bénéfices qu'on pourrait réaliser l'été prochain sur cette article.

Les baissiers sont également de l'avis qu'une importante diminution dans la culture amèneraît certainement des prix plus élevés que ceux actuels, mais ils disent que les haussiers gâteront ces perspectives s'ils commencent dès maintenant à pousser les prix.

En clôture, les prix à terme, comparés à ceux d'il y a quinze jours, ont gagné comme suit, savoir : janvier, février, mai et août 6 points ; mars 10 ; avril 2 ; juillet 5 ; juin 7 et septembre 8.

Transactions en cette période d'avis, 360.000 balles.

Prix à terme en-clôture du 29 décembre 1894.

Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept.
»,»»	5.56	5.58	5.62	5.67	5.72	5.77	5.81	5.86	5.90

(Reproduction interdite.)

COTONS

(*Dépêche communiquée par* M. LEON CLERC)

Liverpool, 4 janvier, midi.

Ventes : 10.000 balles. Marché soutenu.

Janvier	2 60/64	Juin-Juillet	3 04/64
Janv.-Février	2 60/64	Août	3 05/64
Février-Mars	2 61/64	Septembre	3 07/64
Mars-Avril	2 63/64	Octobre	3 08/64
Avril-Mai	3 00/64	Novembre	.. .../...
Mai-Juin	3 02/64	Décembre	.. .../...

Le Havre, 2 janvier.

(De notre correspondant particulier)

Cotons. — Le disponible a donné l'eu à quelques affaires à prix en hausse assez générale de 25 cent.; le low-middling New-Orléans valait ainsi de 37 à 37 fr. 25.

A livrer on a traité du strict low-middling Texas à 38 fr. 50.

A terme, la cote a été haussée de 25 centimes, mais on a traité peu de chose.

Cette après-midi le marché est resté calme, mais bien tenu, le low-middling New-Orléans valait 37,25. Le terme est en hausse de 12 c. 1[2 sur la cote de ce matin.

En disponible, on a noté 636 balles.

A terme, on a coté 650 balles.

Voici les cours de clôture : janvier 34 3[8 ; février 34 5[8 ; mars 34 7[8 ; avril 35 1[8 ; mai 35 1[2 ; juin 35 3[4 ; juillet 36 »[» ; août 36 1[4 ; septembre 36 1[2 ; octobre 36 3[4 ; novembre 37 »[» ; décembre 37 1[4.

A New-York le disponible a haussé samedi de 1[16 c.

Les futurs ont haussé de 2 à 3 p. à New-York et baissé de 2 à 3 p. à New-Orléans.

A Liverpool on a noté ce jour 10,000 balles. Disponible soutenu, futurs calmes.

BREVETS D'INVENTION

CONCEDES DU 1er AU 31 DECEMBRE 1894

INDUSTRIE LAINIÈRE

239.550. 26 juin 1894. Michalot Sirot. — Perfectionnements aux machines à apprêter.

239.554. 27 juin 1894. Société Bonnet, Ramel, Savigny, Giraud et Marnas. — Perfectionnements dans l'impression des étoffes de toutes natures.

239,555. 28 juin 1894. Société anonyme des mécaniques Verdol. — Modification au fonctionnement de la mécanique Verdol.

239,578. 25 juin 1894. Beer et Cie. — Fabrication de bonnets et bérets tricotés ou faits au crochet avec duvet de soie ou aspect soyeux.

239 582. 29 juin 1894 : Poullier Longhaye. — Machine carteuse à faire les cartes rondes dites : cartes pelotes.

239.589. 26 juin 1894 : Verges.— Serrure pour machine à tricoter Lamb, avec guichets à ressort et règle de glissoire pour la fabrication d'articles plats tuyautés ou de fantaisie.

239.670. 29 juin 1894. Eke Tucker et How. — Perfectionnements aux machines à filer la laine et d'autres fibres animales.

239,695. 4 juillet 1894. Samain et Decottignies. — Nouveau système de peigne lame effectuant le demi-tour et le tour anglais dans la fabrication des tissus.

239.713. 30 juin 1894. Poyser Haywood et Acland. — Perfectionnements apportés aux métiers à tisser.

239,744. 2 juillet 1894. Heer. — Perfectionnements dans les métiers à tisser.

239.771. 3 juillet 1894. Makepeau et Haines. — Perfectionnements dans les mouvements d'arrêt pour métiers à filer.

239.772. 3 juillet 1894. Connell et Lounier. — Perfectionnements apportés aux tissus et aux métiers destinés à leur fabrication.

239,800. 4 juillet 1894. Société Braun et Schweitzer. — Nouvel aleison à ressorts pour métiers à lames.

239,803. 4 juillet 1894. *Condemine.* — Système de machine à tordre les écheveaux.

239,806. 9 juillet 1894. Scrive. — Perfectionnements apportés aux garnitures de cardes à dents pincées à la sortie du tissu.

239,832. 9 juillet 1894. Société générale de bonneterie à Troyes. — Nouvelle disposition pour l'obtention des tissus à jour sur les métiers mécaniques à bonneterie.

239,982. 16 juillet 1894. Fiard et demoiselle Devier. — Apprêtage mécanique de tous tissus à jour ou autrement dits à mailles ouvertes.

239.989. 13 juillet 1894. Société T. Delacour et fils. — Mécanique spéciale, système Théodore Delacour et fils, fonctionnant sur métiers rectilignes dits métiers anglais à la main.

240.007. 12 juillet 1894. Stott. — Perfectionnements aux appareils à filtrer ou à humidifier l'air des salles et ateliers.

240.027. 13 juillet 1894. Wever. — Machine à couper les boucles formant doublure dans les articles de bonneterie.

240,046. 13 juillet 1894. Ginzkey. — Mécanisme pour égaliser et redresser (régulariser) les poids de la chenille dans le tissage mécanique des tapis d'Axminster.

240,079. 16 juillet 1894. Welter. — Chaîne sans fin guidée d'un seul côté pour machine à sécher.

240,080. 19 juillet 1894. Société Prouvost frères et Barenne. — Nouvelle mécanique d'armure pour métier à tisser mécanique.

240,118. 17 juillet 1894. Erbsloh. — Perfectionnements apportés dans les mulls-fennys.

240,166. 19 juillet 1894. Dunn. — Machine à filer.

240,183. 20 juillet 1894. Illingworth. — Perfectionnements apportés au procédé et aux appareils de vaporisage des tissus.

240.204. 25 juillet 1894. — Auzet. Ensemble de moyens permettant d'assurer le travail régulier et continu de la machine à décortiquer la ramie et tous autres textiles, dite la «Gauloise», et d'augmenter ainsi la production annuelle de la filasse.

240.205. 24 juillet 1894. Bouligaud. — Métier à fabriquer les tissus à la main, genres Gobelins et Abusson.

240,239. 23 juillet 1894. Rothschild. — Plisseur pour étoffes.

240,290. 25 juillet 1894. Meyer. — Pot à vis pour filature.

240,328. 26 juillet 1894. Wales. — Perfectionnements aux rattachages des bouts de fils et aux appareils employés à cet effet.

240,375. 1er août 1894. Société Camille Brun et fils. — Système de déroulement automatique d'ensouples de chaines dans les métiers à tisser.

240,409. 2 août 1894. D'Hector de Rochefontaine et Roche. — Appareil destiné à la teinture à sec des tissus de tous genres, soie, soie et coton, soie et laine.

240.478. 2 août 1894. Collet. — Bobinoir automatique à bobine horizontale, pour fusées et plus spécialement pour écheveaux.

240.486. 2 août 1894. Fanchamp-Nicolaï. — Nouvelle machine pour laver au large, à effets multiples pour draps et étoffes.

240,509. 3 août 1894. Gunot. — Bas et chaussettes à parties remplaçables.

240,573. 6 août 1894. Garnier. Debrayage ou casse-fil électrique applicable aux métiers circulaires avec trame, système Torrey ou autres.

240,618. 9 août 1894. Dietsch. — Appareil et peigne spécial dit : Appareil Dietsch, applicable à tous métiers à tisser pour produire des tissus façonnés, ondulés, ombrés, chinés, marbrés.

240,634. 14 août 1894. Boet. — Nouveau système de serrage pour cuves de teintureries.

240,672. 17 août 1894. Lefebvre. — Nouvelle mécanique de tissage dite l'armure marchant avec et sans rabat et débréage.

239,946. 10 juillet 1894. Liebscher — Perfectionnements aux appareils alimentaires automatiques pour cardes.

240,750. 16 août 1894. Delacroix. — Machine à teindre tous textiles, tissus, fils et autres par division et projection des couleurs permettant d'obtenir sous effets de teintures multicolores (iris ou prismatique) principes, appareils, organes moyens et produits applicables universellement.

239.873. 7 juillet 1894. Société Léon Allart et Cie. — Appareil pour le nettoyage automatique des barrettes de mouvements carrés aux peigneuses Holden.

Certificats d'addition

233,104. 4 août 1894. Société générale de bonneterie à Troyes — Certificats d'addition au brevet pris le 28 septembre 1893 conjointement avec le sr Boucher pour perfectionnements aux métiers à bonneterie.

237,072. 14 août 1894. Baluis. — Certificat d'addition au brevet pris le 19 mars 1894 pour mouvement supprimant les rafles dans les métiers à tisser.

203.569. 2 juillet 1894. Bonbon. — Certificat d'add. au brevet pris le 4 février 1890, pour perfectionnements aux métiers à tricoter circulaires.

HENRY DANZER,
Ingénieur conseil, Directeur de l'office spécial des brevets d'invention pour les industries textiles, 19, rue Cambon, Paris.

Bourse commerciale de Paris du 4 janvier

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Alcools			**Blés**			**Farines**		
Cour.	35 .	35 75	Cour	18 75	18 90	Cour	43 25	43 50
Janv.	35 75	34 50	Janv.	18 75	18 35	Janv.	43 25	43 50
4 pre.	35 75	35 25	J.-F.	18 90	19 .	N. D.	43 25	43 50
4 mai	35 .	33 50	4 pre	19 .	19 .	4 nov	43 25	43 60
Sucres			4 mar	19 .	19 25	4 prem	43 25	43 50
Cour	41 60	41 50	**Avoines**			Corbeil	47 .	47 .
Janv	41 0	41 50	Cour	15 25	15 25	**Sucres**		
J.-F.	41 0	41 50	Janv.	15 25	15 25	Cour	89 12	89 12
4 pre.	41 75	41 75	J.-F.	15 50	15 50	Janv.	88 25	87 25
4 mar	42 .		4 pre.	15 60	15 50	4 Oc.	88 25	87 25
Cotons			4 mar	15 50	15 50	4 prem	88 25	87 87
Cour	49 .	49 50	**Lin**			4 mars	88 25	88 25
Janv.	48 25	49 . .	Cour.	49 75	49 25	Rouen	88 .	88 .
4 pre.	48 .	48 . .	Janv.	49 25	49 .	Rapp.	95 50	95 50
4 mar	48 75	47 25	4 pre.	48 75	48 75			
			4 mar	48 25	47 75			

LE HAVRE, 3 janv. (Cote de la Clearing-House).

COTONS					
Janvier	34 .	Mai	35 10	Septembre	.. ..
Février	34 25	Juin	35 40	Octobre	.. ..
Mars	35 10	Juillet	35 60	Novembre	.. ..
Avril	35 75	Août	35 90	Décembre	.. ..
CAFÉS					
Janvier	87 25	Mai	85 0	Septembre	.. ..
Février	86 75	Juin	85 25	Octobre	.. ..
Mars	86 25	Juillet	85 .	Novembre	.. ..
Avril	85 25	Août	85	Décembre	.. ..

PARIS-LA-VILLETTE 3 janv.

Qualité	VIANDE NETTE 1re	2e	3e	Prix extrêmes
Bœufs	1.64	1.58	1.48	1.22 à 1.74
Vaches	1.55	1.44	1.30	1.12 1.62
Taureaux	1.38	1.30	1.20	1.00 1.48
Veaux	2.40	2.10	1.80	1.70 2.44
Mouton	2.04	1.84	1.64	1.44 2.16
Porcs	1.60	1.48	1.32	1.40 1.70

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX

Imp ALFRED REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

MARCHÉS A TERME

Cours du 4 Janvier 1895

LAINES PEIGNÉES

MOIS DE LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING Peignés de La Plata et de l'Uruguay — Type unique — Cote précédente	Cote du jour	Peignés d'Australie — Type A B — Cote précédente	Cote du jour	LEIPZIG (par télégraphe) Type B Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précédente Marks	Cote du jour Marks
Janvier	3.30	....	3 90	....	2.75	2.75
Février	3 35	3.35	3.90	....	2.75	2 75
Mars	3 45	3.45	3 925	.....	2.775	2 775
Avril	3.475	....	3 925	.....	2 775	2 775
Mai	....	3 50	4.00	....	2.825	2 825
Juin	3.525	.....	....	.....	....	....
Juillet	....	3.55	.....	....	....	....
Août	3 575	3.575	....	.....	.....	....
Septembre	3 60	.....	.....	....	.....	....
Octobre	....	3.60	....	....	.....	....
Novembre	.....	....	.....	.....	....	....
Décembre	.....	....	....	.....	....	....

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS DE LIVRAISON	ANVERS (par télégraphe) Peignés Buenos-Ayres Allemand B — Cote précédente	Cote du jour	ANVERS (par télégraphe) Suint de La Plata Type C — Cote précédente	Cote du jour	LE HAVRE (par télégraphe) Buenos-Ayres Prima bonne courante 36 0/0 — Cote précédente	Cote du jour
Janvier	3 425	3.425	1.01	1.01	0 94	...
Février	3.425	3.425	1 03	1.03	0.995	...
Mars	3 45	3 45	1.035	1.035	1 00	..
Avril	3.45	3 475	1 04	1 04	1 005	....
Mai	3.475	3.50	1 04	1.04	1.01	.
Juin	3.525	3.525	1 045	1 045	1 015	....
Juillet	3.55	3 55	1.045	1.045	1 025	....
Août	3.575	3.575	1.045	1.045	1 03	.....
Septembre	3 60	3.60	1.05	1 05	1.035	.....
Octobre	3.60	3 60	1.055	1.055	1.04	....
Novembre	3.625	3 625	1.06	1 06	.....	.....
Décembre	3.65	3.65	1 065	1.065	....	.....

OPÉRATIONS

ROUBAIX-TOURCOING

Tendance calme

Type unique	Janvier	.....	k. à	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Février	5 000	»	3.35
	»	.....	»	....
	»	.....	»	.....
	»	.....	»	.....
	»	.....	»	....
	Mars	15 000	»	3.45
	»	.....	»	....
	Avril	.....	»	....
	»	.....	»	.....
	Mai	10 000	»	3 50
	Juin	.....	»	.....
	»	.....	»	....
	Juillet	10.000	»	3 55
	Août	5 000	»	3 575
	Septembre	.....	»	....
	Octobre	.....	»	....
	Décembre	.....	»	....
	»	.....	»	....
Type A B	Janvier	.....	»	.....
	Avril	.....	»	....
	Mai	.....	»	....
	Juin	.....	»	....
	TOTAL	45 000	k.	

ANVERS

Tendance calme

Type B	Janvier	.....	k a	...
	Février	.....	»	....
	Mars	.....	»	....
	Avril	5 000	»	....
	Mai	5.000	»	....
	Juin	.....	»	....
	Juillet	.....	»	....
	Août	.....	»	....
	Septembre	25 000	»	....
	Octobre	5 000	»	....
	Novembre	.....	»	....
	Décembre	.....	»	....
	TOTAL	40 000	k.	

En suint, on a traité 125 balles.

LEIPZIG

Tendance soutenue

TOTAL ..... k.

On reçoit, dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX, des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'Etranger, sans aucune augmentation de prix.

Immeubles à vendre

FIN DE SOCIÉTÉ

A vendre à l'amiable

LA FILATURE

de laines peignées

Spéciales pour bonneterie

Rigand et Cie, près de la gare de Corbie (Somme), pouvant filer 200,000 kilos par an.

Pour traiter et visiter s'adresser à l'usine. 39222—88377

Immeubles à louer

MAISONS A louer: 1° rue Fosse-aux-Chênes, 66, grande et belle maison excavée, 7 chambres, gaz aux étages; 2° rue Saint-Antoine, 82, près la Fosse-aux-Chênes, maison avec porte cochère, grands magasins excavés, gaz et monte-charge aux deux étages et mansarde. S'ad. 29, rue Fosse-aux-Chênes. 39191—88654

USINE A LOUER

A louer, au centre de la ville, en totalité ou par partie, une usine de 2,000 mètres carrés, tout rez-de-chaussée générateur, machine, eaux forage et Lys, écurie pour 3 chevaux, remise, maison de concierge. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 88596—39180

EMPLACEMENT A louer bel emplacement avec ou sans force motrice, cour et écurie, centre de la ville. Ecrire au bureau du journal, aux initiales B. V. R 88106—3903

EMPLACEMENTS A louer, pr le premier janvier 1895, vastes emplacements, situés rue de la Gare et place Chevreuil, propres à négociants en laines, tissus ou fabricant. S'ad. chez M Loridan, r. Nain, 75. 86745-38646

EMPLACEMENTS avec force motrice, à louer, rue du Grand-Chemin, 124, à Roubaix. 88795—37700

Appartements & Chambres A LOUER

Publicité économique: Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie vingt centimes; six jours: un franc; quinze jours: deux francs; un mois: trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du «Journal de Roubaix» (soir et matin).

Chambre garnie, 9, rue Archimède

Appartements garnis ou non garnis 125, rue de la Gare.

Chambre garnie, rue de Lille, 100.

Chambre garnie, 5, r. de la Rondelle

Chambre garnie, rue de Lille, 88.

Chambres garnies, rue Fosse-aux-Chênes, 95. 81231d

Ventes diverses

LECOUTRE-CAULLIER

Boulevard de la République, Roubaix

A vendre doubleuses Byo, 30 têtes; 2 gills-box de M. Skène, n° 5, à 2 têtes, avec leur ratelier, à état neuf; 1 gill premier passage; 1 finisseur neuf, 2 têtes, avec ratelier, construction M. Meyer. 88433—38875

JUMENT A vendre jument baie brune, âgée de 3 ans 1[2, ayant de belles allures, s'attelant très bien, toutes garanties, prix 1,000 fr. S'ad. rue des Augustins, 5, Lille. 88277—39091

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

EMPLOI Belge, 37 ans, parlant flamand et français, employé, connaissant fabrication des tissus coton et laine, direction, échantillonnage, surveillance, (caution au besoin), cherche place chez un fabricant. Ecrire G. F., poste restante, Hal (Belgique). 39224—38839

CONTRE-MAITRE premier ordre, pouvant diriger mécaniciens, peignage, filature, connaissant à fond désuintage, lavage, cardes, peigneuses, etc., carde gras, préparation, filature mixte et peigné, désire place en France ou à l'étranger. Bonnes références. Ecrire au bureau du journal, aux initiales B. G. Z. 88312—39169

EMPLOI DE CONFIANCE

Ancien fonctionnaire, âgé de 56 ans, marié, instruit, sérieux, 25 ans services police, meilleures références, demande place de concierge ou tout autre emploi de confiance. S'ad. rue du Château, 26. 39140

CONCIERGE OU GÉRANCE

Dame veuve, ayant deux enfants, 14 et 15 ans, sachant très bien coudre, desire place de concierge ou gérance quelconque. Bonnes références. S'ad. au bureau du journal. 88704—39192

REPRÉSENTANT On demande un ouvrier connaissant Roubaix et Tourcoing, marié, jeune et actif, ayant économies et instruction, sachant conduire chevaux, pour s'occuper de représentation. Belle position assurée. Indiquer toutes ses références. Réponse au bureau du journal, aux lettres I. P. K. 88508—86407

EMPLOYÉ Un homme sérieux, 35 ans, marié, très bien instruit, au courant du magasin et de l'ouvroir pour tissage et de la manutention de la filature et retorderie, demande place. Bonnes références. Ecrire chez Mes Buisine, rue de l'Epeule, 199. 39215—88800

JARDINIER marié, diplômé de l'Ecole d'Arboriculture de Tournai, désire place de jardinier ou jardinier-concierge. — Ecrire à M. Bauduin, rue Yolande, au Pont-Rouge, Roubaix. 39227d

SERVANTE Jeune fille, au courant du service, demande place de servante ou journées. S'ad. chez M. Desmons, «Au Petit Marin, Grande-Place, à Roubaix. 39218d

SERVANTE Jeune fille, 23 ans, bien au courant du service, demande place de servante ou journées. S'ad. au Café de la Poste, rue du Vieil-Abreuvoir, 25, à Roubaix. 39229d

SERVANTE On demande une servante sachant lessiver et repasser. Prendre l'adresse au bureau du journal. 88861—39230

AVIS DIVERS

BADIGEONNAGE de fabriques, ateliers et magasins, travaux d'intérieur très soignés. Collage de papier à l'heure ou à forfait. Battage de matelas, réparations de sommiers élastiques et sommiers neufs. — Odon CARETTE, 2, rue d'Arcole, près la rue Chevreul, à Croix. 88703—39210

DETTES NON-RECONNUES

Le sieur Léopold SECRET a le regret de prevenir le public, qu'à partir de ce jour, il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, Marie DEPAGIE. 88874—39231

Cie du Gaz de Roubaix

COKE

BAISSE DE PRIX

Différence 20 0[0

sur les prix de l'année dernière

Tout venant	0.75	l'hectolitre
Concassé	0.90	»
Grésillon	0.90	»
Petit grésillon	0.50	»

Pris à l'usine de Roubaix. 81571

Vient de paraître pour 1895

ANNUAIRES du Commerce

RAVET-ANCEAU

DÉPARTEMENT DU NORD 11 FRANCS

ARRONDISSEMENT DE LILLE 8 FRANCS

ROUBAIX-TOURCOING 3 FR. 50

39209—88742

BANDAGES Accoucheurs de Pharmacie

Consultations toujours gratuites

CABINET D'APPLICATION

(Ouvert tous les jours)

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

GEORGES VALIN

36, rue Esquermoise, LILLE

BANDAGISTE-ORTHOPÉDISTE-SPÉCIALISTE

Ex-élève des Ecoles de Médecine et de Pharmacie de Lille, diplômé, fournisseur spécial des Hôpitaux.

Entrepôt général de tous accessoires